



JEAN-FRANÇOIS SERRES

**LA FRATERNITÉ :  
LE DÉFI DE NOTRE  
RÉPUBLIQUE**

FRANCAIS

FRATERNITE

Éditions de  
L'Observatoire



La fraternité :  
le défi de notre République



Jean-François Serres  
avec la collaboration de Vivianne Perret

# La fraternité : le défi de notre République

Éditions de  
L'Observatoire

ISBN : 979-10-329-1960-6  
Dépôt légal : 2022, février  
© Éditions de l'Observatoire/Humensis, 2022  
170 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

## Introduction

# Liberté, Égalité, Fraternité

« Liberté, Égalité, Fraternité », ces trois mots inscrits sur le fronton de tous nos édifices publics composent la devise de la République française. Si les termes de « liberté » et d'« égalité » recouvrent des notions particulièrement présentes dans le débat public et citoyen, celui de « fraternité » est beaucoup moins évoqué et discuté. Pourtant, à l'orée de l'élection présidentielle qui se tiendra en 2022, il me semble aussi essentiel qu'urgent d'alerter les politiques et les électeurs sur le sujet et d'ouvrir le champ d'une réflexion sur ce qui est l'une des grandes valeurs de la République.

Notre devise républicaine tire son origine de la Révolution française. Mais alors que les concepts de liberté et d'égalité se sont imposés d'emblée en tant que principes dans l'article I<sup>er</sup> de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, celui de fraternité ne sera inscrit que plus tard, et ce uniquement dans notre Constitution.

Sans entrer dans une longue digression historique, rappelons qu'une première étape eut lieu en 1790. Le 14 juillet, à la suite de la fête de la Fédération commémorant la prise de la Bastille, Camille Desmoulins publia un compte rendu dans son journal, *Révolutions de France et de Brabant*, en notant qu'« après le serment surtout, ce fut un spectacle touchant de voir les soldats citoyens se précipiter dans les bras l'un de l'autre en se promettant, liberté, égalité, fraternité ». Ces trois mots furent à nouveau associés, au mois de décembre de la même année, dans un discours de Maximilien de Robespierre portant sur l'organisation de la Garde nationale. Il préconisait alors que ce triptyque ainsi que la mention « Peuple français » ornent les uniformes et les drapeaux. Son projet ne fut pas retenu, mais, pour la première fois, se trouvèrent réunies dans un débat public les trois composantes reflétant les idées philosophiques propagées depuis le siècle des Lumières.

Pourtant cette devise symbolisant un nouvel ordre social n'a pas été entérinée tout de suite.

Même si la ville de Paris et à sa suite un certain nombre de villes en province en inscrivent en 1793 une version sur leurs murs – « Unité indivisibilité de la République – Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort » –, la devise tomba en désuétude sous

l'Empire et la Restauration. C'est la révolution de 1848 qui reprendra la formulation de Robespierre. Adoptée en tant que devise le 27 février 1848, et intégrée dans l'article 4 de la Constitution comme principe de la République, elle sera inscrite sur les édifices publics à partir du 14 juillet 1880.

Ce jour-là, la fraternité devint donc officiellement une valeur de la République.

En 2018, lors de l'action en justice entreprise contre Cédric Herrou jugé pour délit « d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irréguliers » d'un étranger, le Conseil constitutionnel a statué, pour la première fois, que la fraternité était un principe à valeur constitutionnelle. Selon le communiqué de presse de l'époque, il a été rappelé que, selon les termes de la devise de la République (art. 2) et l'« idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité » (art. 72-3), il découle de ce principe la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national.

Bien que, depuis 1946, l'affirmation dans le préambule de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République de principes politiques, économiques et sociaux, semble offrir un cadre juridique dans lequel peut s'exercer la fraternité, l'ambiguïté manifeste de ce terme tient précisément à la définition morale qui

lui est attachée. Car, il faut le souligner, la notion républicaine de fraternité renvoie à une dimension universelle de « famille humaine ».

Aujourd'hui, la difficulté majeure consiste à inscrire dans le débat une politique publique de la fraternité, pour laquelle les gouvernants s'engageraient de la même façon que pour les politiques de liberté et d'égalité. Malgré l'urgence, la réticence de nos dirigeants tient précisément à ce qu'ils cantonnent la fraternité à sa dimension morale. « La fraternité ne se décrète pas », concluent-ils, sans poursuivre plus avant leur réflexion.

C'est pour moi une erreur considérable. Au contraire, nous devrions mettre en place un plan de relance relationnel au même titre que nous établissons des plans de relance économique.

Je ne suis ni psychologue, ni sociologue, ni philosophe. J'aborde le sujet à travers le prisme de mon engagement de longue durée. Et je tire la sonnette d'alarme : seule une politique de fraternité partagée dans laquelle l'État s'engage et se mobilise permettra de construire une société apaisée.

Je n'ai pour légitimité et autorité que mes expériences. Ce sont elles qui fondent les convictions et les analyses que je livre dans cet ouvrage.

## Fraternité : l'essence même de notre humanité

Encore faut-il s'entendre sur ce que « fraternité » veut dire.

Ainsi que je le mentionnais dans l'introduction, le terme comporte une part d'équivoque car, même s'il les englobe, il dépasse les relations interfamiliales ou communautaires. La fraternité regroupe les engagements mutuels que tissent les interdépendances entre citoyens faites d'amitiés, de respect, d'entraide, d'attention. Le fait de pouvoir ainsi compter les uns pour les autres étant indispensable à notre bien-être.

Parce que nous, les êtres humains, sommes fabriqués comme ça : des êtres de relation, profondément empathiques, engagés avec et pour les autres.

Mais la fraternité n'est pas à confondre avec la solidarité. Les pouvoirs publics ne peuvent pas se penser quittes de la fraternité en mettant en place des mesures de protection sociale et de solidarité

– telles que les assurances maladie et chômage, la retraite ou les minima sociaux – qui entendent favoriser la cohésion sociale par la redistribution des richesses en faveur de personnes défavorisées. Ainsi que l'affirme le sociologue et philosophe Robert Castel, ces mesures fournissent à ceux qui manquent de biens un capital social qui les émancipe et réduit les inégalités. Extrêmement importantes et efficaces, elles sont des politiques d'égalité et d'émancipation qui n'ont pas été conçues pour produire de la fraternité, ce que démontre Robert Castel en mettant en exergue les phénomènes de « désaffiliation ». C'est-à-dire qu'elles n'empêchent pas l'émergence dans notre république sociale d'« individus par défaut » qui, tout en étant bénéficiaires de protection sociale, subissent de plein fouet l'isolement social. Régis Debray, écrivain engagé et philosophe, compare quant à lui la solidarité à de la « fraternité décaféinée » puisque ces politiques publiques, qui amortissent les chocs en répartissant les richesses de manière plus égalitaire, ne font pas vivre les liens fraternels entre les citoyens. Elles ne prennent pas en considération le libre engagement humanitaire, ferment et gage de fraternité. Elles ne la favorisent pas ni ne la promeuvent. Il y a donc une place pour une politique de fraternité, non pas en substitution ou

en opposition aux politiques de solidarité, mais de façon supplémentaire et complémentaire.

Il ne faut pas non plus réduire la fraternité à l'exercice de la laïcité. Cette dernière s'inscrit également dans une politique globale d'égalité et de liberté qui n'a pas été conçue pour produire de la fraternité. La laïcité apporte trois garanties : la liberté de conscience, permettant à tout citoyen de choisir sa vie spirituelle ou religieuse ; l'égalité en droit des options spirituelles et religieuses, ce qui interdit toute discrimination ou contrainte ; et enfin la neutralité du pouvoir politique, qui s'abstient de toute ingérence dans le domaine spirituel ou religieux. Liberté, égalité et, en troisième lieu, non point fraternité mais neutralité. Or la neutralité est une condition nécessaire mais non suffisante au vivre-ensemble.

### **La fraternité est d'abord une pratique**

Et cette pratique est une ressource d'existence.

Il est à noter que le terme entraîne souvent une sourde méfiance. La fraternité ne serait-elle pas un cheval de Troie destiné à détruire le processus d'émancipation fondateur de la société d'aujourd'hui ?

Nous nous sommes débarrassés (plus ou moins bien) de logiques communautaires restrictives (territoriales, masculines, patriarcales, religieuses, pour n'en citer que quelques-unes) pour vivre libres et égaux. Nous voici donc immergés dans une société d'individus portés par une forte émancipation, capables de choisir leur parcours sans être assujettis à un statut, à un lieu, à un genre, à un travail donné. Le sentiment de défiance vis-à-vis de la fraternité s'explique peut-être par la crainte qu'elle soit un obstacle à ce progrès en nous réexpédiant dans un monde archaïque.

L'émancipation, le fait de choisir sa vie et de prendre des risques, était au cœur de l'éducation que j'ai reçue. Je suis le fils du philosophe Michel Serres pour qui la notion de liberté individuelle était extrêmement importante. Lorsque, à 17 ans et en plein décrochage scolaire, j'ai souhaité partir sur les routes plutôt que de passer mon bac, mon père ne s'y est pas opposé. Mon choix était conforme aux principes qu'il défendait et, au début des années 1980, j'ai quitté la maison pour l'inconnu, persuadé que j'allais réinventer le monde.

Guitare au dos, cheveux longs flottant au vent, j'étais l'incarnation à la fois des aspirations de la jeunesse à l'aube des années mitterrandiennes et de la culture familiale qui privilégiait la liberté de

choix. J'ai rejoint des amis dans le Sud-Ouest pour former une communauté. Nous vivions de peu, et l'essentiel de mon temps se passait à jouer de la guitare et à fabriquer des colliers et des shiloms (pipes à haschich) que nous allions vendre sur les marchés. Cette communauté n'a pas tardé à se déliter, et a posteriori il est aisé d'en comprendre les raisons. Nous n'avions pas de réels objectifs communs et encore moins de structures organisationnelles pour les mettre en place. Cet embryon de communauté ratée m'a donné une leçon que je n'ai assimilée que plus tard, au sujet du manque qui peut surgir dans l'émancipation individuelle et que je résumerai aujourd'hui en parlant de l'absence d'inscription dans des interdépendances collectives signifiantes. Être libre et indépendant ne suffit pas à donner du sens à sa vie. Il est nécessaire que le parcours individuel s'enracine au sein d'un environnement dans lequel il a sa place.

Je ne suis pas pour autant rentré chez moi. J'ai continué mon errance pour atterrir à Toulouse, sans argent, sans véritable but. Je logeais dans un appartement avec quatre ou cinq personnes aussi démunies que moi. Nous arpentions les marchés, lorsque les maraîchers remballaient la marchandise, afin de récupérer les invendus destinés à être jetés et dont nous faisons des soupes pour

nous nourrir. J'ai été heurté de plein fouet par une forme encore plus violente d'exclusion, car sur les marchés je croisais des individus qui, eux, n'avaient même pas un toit sous lequel s'abriter. Néanmoins le fait d'avoir un endroit où se réfugier n'était pas la différence la plus singulière avec ceux qui dormaient dehors. La véritable inégalité entre eux et moi, et de manière générale avec nombre d'exclus que je côtoyais à l'époque, était que je n'avais pas coupé les ponts avec ma famille.

J'étais en lien avec elle, de manière épisodique et uniquement à mon initiative, mais je n'avais pas été chassé de chez moi. J'étais volontairement parti sur les routes et la porte était restée grande ouverte pour accueillir mon retour.

Il y a une différence majeure entre ceux qui ont le soutien de leur entourage, même invisible, et ceux qui ne l'ont pas.

Si le lien de sociabilité familiale n'est pas rompu, il y a toujours une chance de trouver de l'aide de ce côté-là. Malheureusement, très fréquemment la rue est une étape consécutive à la perte des liens sentimentaux. Et si cette relation brisée était votre seul point d'appui, votre seul réseau relationnel, la rupture vous pousse à l'isolement. J'en veux pour preuve, outre mon expérience personnelle, les témoignages de personnes vivant dans la rue,

recueillies par des associations qui les aident à retrouver un logement et du travail. On y constate que Marc, 22 ans, a perdu sa mère et n'a plus de contact avec son père parti à l'étranger ; que la femme de Jean vient de mourir d'un cancer ; que Quentin s'est brouillé avec son amie et a dû quitter le logement qu'ils occupaient ensemble, que Patrick a été mis à la porte de chez lui en raison de son homosexualité ; que Karim, retiré à sa famille, a été ballotté de foyer en foyer depuis ses 15 ans. J'ai beaucoup d'amis et de connaissances rencontrés à cette période qui sont aujourd'hui morts d'alcoolisme, de drogue, de désespérance de s'être retrouvés *délaissés*, c'est-à-dire non seulement seuls et sans affection mais aussi sans secours pour s'envisager autrement que dans la rue. Car l'autre bagage qu'on emporte avec soi est l'éducation. J'entends par là, au-delà de la formation intellectuelle, le sédiment qui se dépose petit à petit au fond de soi au gré de conversations confiantes avec des proches. Ce qui nous permet de réfléchir sur notre condition et de prendre conscience, à un certain moment, que le chemin emprunté est une dérive ne débouchant que sur une impasse. Les personnes qui ont bénéficié de cette éducation saisiront plus facilement la main tendue et transformeront en essai positif l'aide reçue.

Ce qui se dégage également de la souffrance des personnes vivant dans la rue est symbolisé pour moi dans la réflexion de William, un jeune homme de 23 ans interviewé en 2019 par le quotidien *Le Parisien*, à la suite d'un élan de solidarité amorcé par deux Brestoises pour lui offrir une vie meilleure. William déclarait désirer s'en sortir à tout prix, ne supportant plus les conditions terriblement rudes de ce quotidien d'errance qu'il endurait depuis sept ans, mais surtout il déclarait être profondément blessé par l'indifférence des passants. Le pire des mépris, soulignait-il.

Que l'absence du lien social constitue un manque fondamental est aussi la conclusion de la journaliste Lauriane Clément, bénévole à la Croix-Rouge et co-autrice, avec l'association Entourage, d'un livre destiné à nous aider à nouer une relation amicale et solidaire avec les personnes sans abri<sup>1</sup>. Ne plus sentir la chaleur humaine transmise par les regards, par l'échange, par le fait d'être considéré et de se sentir utile est une immense souffrance. Éric, l'une des personnes interviewées dans l'ouvrage, a raconté qu'il avait trouvé un rôle à jouer en devenant le confident des habitants du quartier

1. *Avec et sans abri. Le guide pour tisser du lien*, Éditions Première Partie, 2020.

qui lui livraient leurs problèmes de couple. Il avait, disait-il, « retrouvé son utilité ». On en revient à cette notion de fraternité qui n'est pas à confondre avec celle de solidarité. S'il est indispensable de procurer de quoi se nourrir, se chauffer, se loger, aux personnes vulnérables, cette aide ne suffit pas si elle n'est pas accompagnée d'un retour relationnel, d'une remise en lien.

C'est d'ailleurs la recommandation exprimée par le CESE (Conseil économique social et environnemental) dans son avis « Personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir » émis en décembre 2018 : la première des priorités est d'accompagner chacune de ces personnes afin d'atteindre l'objectif de « zéro personne vivant dans la rue sans accompagnement ».

## **La prise de conscience de l'apport essentiel du lien social**

La fraternité n'a-t-elle pour vocation que d'apparaître lors des crises que nous traversons ?

Nous avons été témoins de l'émergence d'une fraternité humaine magnifique dans des moments particuliers de l'histoire. À ce titre, il n'est d'ailleurs pas anodin que la fraternité ait été incluse

dans la devise et dans la Constitution de 1848, car la révolution qui porta la République au pouvoir était aussi sociale que politique. Cependant, je ne fais pas uniquement référence aux drames qui ont endeuillé le monde : guerres, attentats, catastrophes naturelles. La liste est longue des souffrances collectives qui ont vu naître le sentiment d'appartenance à une même communauté d'esprit et de destin, où transparait alors la fraternité. Cette réaction ne se limite heureusement pas à des événements destructeurs, elle est également provoquée par des victoires, des réussites. Rappelons-nous par exemple la liesse générale qui s'est emparée du pays lorsque le 12 juillet 1998, pour la première fois, la France a gagné la Coupe du monde de football en battant le Brésil en finale. La France qu'on présentait alors rassemblée, unie, *fraternelle*, était censée se réveiller le lendemain, métamorphosée à tout jamais...

Mais si les gouvernements prennent conscience en temps de crise de l'importance de la fraternité et de la nécessité de la soutenir, une fois le choc passé, pieux discours et programmes élaborés en urgence sont vite oubliés, à l'image par exemple du service civique. Tout d'abord désigné sous l'appellation de « service civil volontaire », il a été instauré à la suite de l'embrasement des banlieues en

## Table des matières

Introduction. Liberté, Égalité, Fraternité.....	7
Fraternité :	
l'essence même de notre humanité.....	11
<i>La fraternité est d'abord une pratique</i> .....	13
<i>La prise de conscience         de l'apport essentiel du lien social</i> .....	19
L'isolement social, fléau de notre société.....	23
<i>Un combat contre l'inexistence</i> .....	30
<i>L'incidence politique de l'isolement social</i> ...	35
Les acteurs des la fraternité .....	41
<i>La cité de l'Étoile</i> .....	45
<i>Reprendre le contrôle d'une spirale négative</i> ...	52
<i>Les associations, leviers de fraternité</i> .....	55
<i>La particularité de la loi 1901</i> .....	60

Les associations, parents pauvres	
des politiques publiques .....	65
<i>Soyons humains et moins bureaucratiques ...</i>	70
<i>Un écran de fumée .....</i>	75
<i>Associations : attention danger ? .....</i>	82
Construire et reconstruire,	
consolider et innover .....	89
<i>Savoir se réformer .....</i>	90
MONALISA :	
<i>une démarche d'intérêt général.....</i>	97
<i>Des laboratoires d'idées.....</i>	107
<i>Valoriser les contributions citoyennes</i>	
<i>à tous les niveaux .....</i>	114
<i>Les équipes citoyennes.....</i>	125
<i>Quantifier la production de fraternité ? .....</i>	134
<i>Innovation numérique et fraternité.....</i>	137
<i>Le maillage d'équipes citoyennes :</i>	
<i>un grand dessein commun.....</i>	142
<i>Le territoire :</i>	
<i>un acteur essentiel de ce maillage.....</i>	147
<i>L'État animateur de ces écosystèmes.....</i>	151
Conclusion .....	157